



Genève EN BREF

Survol des négociations commerciales bilatérales, plurilatérales et multilatérales

Charles Akande, rédacteur

Le Conseil général de l'OMC approuve la FE, la sécurité alimentaire; les membres doivent entamer une réflexion sur le Programme de travail de l'après-Bali

On s'y attendait, et c'est finalement arrivé le 28 novembre : les membres de l'OMC se sont entendus pour la deuxième fois sur le paquet de Bali. Cette fois-ci, l'accord est le fruit de l'entente à laquelle sont parvenus les États-Unis et l'Inde au sujet d'un accord sur la facilitation des échanges (FE) et la détention de stocks publics à des fins de sécurité alimentaire. Ces divergences ont paralysé le travail sur le reste du Programme de Doha pour le développement (PDD) depuis juillet.

Le directeur général de l'OMC, M. Roberto Azevêdo, a diffusé trois projets de décision la semaine dernière pour que les membres les examinent. Les projets, qui devaient recueillir l'aval de l'ensemble des membres lors d'une réunion extraordinaire du Conseil général prévue le 26 novembre, ont été légèrement modifiés ce même jour afin qu'y figure la demande de l'Argentine que dans le Programme de travail de l'après-Bali, on place également par ordre de priorités des questions telles que la concurrence à l'exportation, qui n'avaient pas fait l'objet d'une décision contraignante au moment de la 9^e Conférence ministérielle (CM9) qui s'est tenue à Bali en décembre dernier.

Le nouveau libellé des projets de décision a été approuvé le 28 novembre et clarifie essentiellement que la clause de paix liée à la détention de stocks publics à des fins de sécurité alimentaire restera en place jusqu'à ce qu'une solution permanente soit trouvée à ce sujet. Entre-temps, les membres discuteront de la sécurité alimentaire en priorité à partir de la semaine prochaine et tout au long de 2015, parallèlement au travail sur le reste des pourparlers sur l'agriculture du PDD. Ces pourparlers se dérouleront sous la présidence de l'ambassadeur Adank, le représentant de la Nouvelle-Zélande auprès de l'OMC, et ont pour objectif de trouver une solution permanente pour la sécurité alimentaire d'ici la fin de l'année prochaine – deux années avant le précédent délai fixé à Bali.

Cependant, divers observateurs commerciaux ont déclaré douter que les membres atteignent cet objectif avant la 11^e Conférence ministérielle en 2017, ceci parce qu'ils considèrent qu'une solution définitive au sujet de la sécurité alimentaire est solidaire de la façon dont les membres ont l'intention de réformer la méthode de calcul du soutien intérieur ayant des effets de distorsion des échanges (SEDE). Le calcul du SEDE implique ce que certains membres considèrent comme un prix de référence externe suranné (prix moyens FAB ou c.a.f. de 1986 à 1988) qui, selon ce qu'ils prétendent, ne tient pas compte de l'augmentation des prix des aliments depuis la fin des années 1980 et, par conséquent, « exagère grossièrement » la subvention fournie par leurs pays.

Quoi qu'il en soit, la décision à laquelle on est parvenu vendredi dernier stipule également que dans le cas où aucune entente n'est conclue au sujet d'une solution permanente pour la sécurité alimentaire d'ici le 31 décembre 2015, la clause de paix restera en vigueur jusqu'à ce qu'une solution permanente soit adoptée.

Le Conseil général de l'OMC a également adopté officiellement le protocole pour la FE, la rendant juridiquement exécutoire en l'insérant dans l'Accord de Marrakesh. Lorsqu'il aura été mis en œuvre, cet accord devrait réformer les pratiques douanières mondiales en réduisant les coûts à la frontière du commerce mondial de 5 à 10 % selon certaines estimations. Certains économistes ont estimé que la FE permettrait d'engranger un bénéfice d'un milliard de dollars américains et créerait environ 21 millions d'emplois, dont quelque 18 millions dans les pays en développement.

Le protocole doit à présent être ratifié par les deux tiers des membres de l'OMC avant d'entrer en vigueur, ce qui selon un fonctionnaire de l'OMC exigerait qu'environ 108 ratifications proviennent des capitales des membres. Contrairement à ce qui

fut le cas pour la décision prise en décembre dernier à Bali, les membres n'ont pas fixé de délai pour atteindre ce seuil cette fois-ci.

Enfin, les membres sont convenus de reprendre le travail sur le reste du PDD en tenant une séance de réflexion sur le Programme de travail de l'après-Bali. Le Conseil général a fixé juillet 2015 comme date à laquelle les membres doivent parvenir à un accord à ce sujet. Le travail reprendra à présent dans chacun des groupes de négociation de l'OMC, et plus particulièrement sur ce qui constitue le « trépied » – l'agriculture, l'accès aux marchés des produits industriels et les services. Une des difficultés consistera à déterminer clairement quels sujets des textes de projet de modalités (Rev 4) recevront la priorité.

« [Traduction] En adoptant ces trois décisions, nous sommes rentrés dans la partie. Nous avons remis nos négociations sur les rails. En outre, nous nous sommes donné la chance de préparer le Programme de travail de l'après-Bali. Mais nous avons également, et cela est crucial, constaté au cours de ce processus un renouvellement de l'engagement envers le système multilatéral », a déclaré M. Azevêdo lors d'une conférence de presse qui s'est tenue après la réunion du Conseil général.

Une façon plus efficace de travailler

« [Traduction] Ce fut une période difficile pour notre travail de négociation, mais nous avons obtenu de bons résultats aujourd'hui. Quoi qu'il en soit, je pense que nous sommes tous d'accord que nous devons trouver une façon plus facile de faire les choses. Bien que nous ayons constaté un renouvellement de l'engagement envers l'OMC, la vérité est que nous devons éviter de nous mettre dans cette situation à répétition », a dit M. Azevêdo à l'ensemble des membres, et il a ajouté qu'ils ne peuvent pas « attendre deux décennies

supplémentaires pour produire d'autres résultats multilatéraux ».

Cette déclaration fait écho à ce qu'ont annoncé les dirigeants du G-20 après leur sommet de Brisbane à la mi-novembre. À cette époque, les dirigeants ont appelé à une « OMC solide et efficace qui répond aux défis actuels et futurs » et ils ont déclaré qu'ils sont d'accord pour discuter « de façons de mieux faire fonctionner le système », lorsqu'ils se réuniront de nouveau en 2015. Bien que la déclaration n'ait pas été jusqu'à décrire en détail quels changements les dirigeants cherchent à apporter pour améliorer le système de l'OMC, certains observateurs commerciaux se demandent s'il s'agissait d'un pas qu'ils ont franchi pour s'attaquer au sacrosaint système décisionnel de l'Organisation, qui repose actuellement sur le consensus, qui a été vivement critiqué depuis que l'Inde a décidé de bloquer le consensus sur la mise en œuvre de la FE en juillet dernier.

Le 28 novembre, le directeur général de l'OMC a rejeté ceci en prétendant que la règle du consensus de l'OMC n'était pas en jeu. « [Traduction] Nous devons réfléchir à la façon dont nous pouvons fonctionner de façon plus efficace. La taille et la diversité de l'Organisation n'y font pas obstacle. La règle du consensus, au sujet de laquelle les gens parlent tellement et qui ne disparaîtra jamais, n'est pas une entrave non plus », de dire M. Azevêdo avec insistance.

Pour l'instant, les membres semblent être revitalisés par ce dernier accord en date. Leur objectif est d'utiliser la dernière réunion du Conseil général de cette année (le 10 décembre) pour « [traduction] avoir une idée claire de ce qui les attend – un plan pour faire avancer notre travail dans la nouvelle année ».

« Nous avons tenu aujourd'hui une promesse que nous avons faite à Bali. Faisons en sorte à présent qu'elle compte », a déclaré M. Azevêdo.

PROCHAINS ÉVÉNEMENTS PRINCIPAUX

- COASS des négociations sur l'agriculture, 4 décembre
- Conseil général de l'OMC, 10-11 décembre
- Réunion des négociateurs principaux du PTP, 7-12 décembre, Washington

Genève en bref est publié par les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada. On y fait état des divers événements qui se déroulent à Genève, particulièrement dans le cadre des négociations de l'OMC sur l'agriculture.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez visiter les sites producteurslaitiers.ca, producteursdepoulet.ca, producteursdoeufs.ca, leseleveursdedindonducanada.ca, chep-poic.ca

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 1496-9254

